

La musique au kilo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il voulut alors prendre femme, car il en avait assez d'habiter un *Garçon-Logis* et de fréquenter les *fidèle* (joyeux) compagnons de sa jeunesse. Il rêvait d'avoir, au lieu du *Menu* (repas à prix fixe) de la gargote, une table proprement *servie*. Il se fiança donc à une *brave* (honnête) et *solide* (sérieuse) Gretchen et fit les premières démarches en vue de leur mariage. Il fournit d'abord les *Légitimations* (pièces d'identité) nécessaires et, comme le jour de la cérémonie approchait, il se mit en quête d'une convenable *Lokalitet* (localité = local, logement), où abriter les joies de leur lune de miel.

Une maison *moderne* le tenta. Après avoir examiné les appartements du *Soulerain* (sous-sol) et du *Parlerre* (rez-de-chaussée), il fixa son choix sur un *logis de Bel Etage* (entre-sol). Alors commença l'*Arrangement* (l'aménagement) des pièces. Les murs de la salle à manger furent tendus de *Tapete* (papier peint). Aux fenêtres déjà garnies de *Rouleaux* (stores), des *Gardines* (rideaux) furent fixés aux *Konsoles* (lambrequins) et des *Lambrequins* (brise-bise) furent appendus à la partie inférieure.

La chambre à coucher, dont les murs étaient peints au *Schablon* (pochoir), fut meublée d'une table de toilette avec son pot à eau et son *La-voir* (sa cuvette), d'un lit recouvert d'un chaud *Plumeau* (édredon), etc.

Bref, l'installation fut simple sans tomber toutefois dans l'*ordinaire* (ordinaire = vulgaire). Aussi, lorsque la cérémonie finie, la pose devant l'*opérateur* pour un *Moment Portrait* (portrait instantané) achevée, lui, bien bouchonné, bien pommadé par un *Raseur* (barbier), et elle, que le *Friseur* (coiffeur) avait ornée d'une belle *Frisure* (coiffure), rentrèrent en leur nid.

Le lendemain, ils allèrent *souper* dans une *Restauration* (un restaurant) de premier *Rang* (ordre). Là, en *Chambre séparée* (cabinet particulier), ils se firent servir des *Delikatesses* (comestibles fins), comme du *Pain de foie* (pâté), des *Sardelles* (anchois), etc. En sortant, M. Müller donna une généreuse *Diskretion* au maître d'hôtel et une noble *Douceur* (pourboire) au garçon.

Malheureusement, Herr Müller, qui avait voulu terminer un si bon repas par un *Melange* (café au lait) pris au *Kaffee* voisin, s'en repentait. Il attrapa une bonne *indigestion* et fut, le lendemain, obligé de se rendre à l'*Ordination* (consultation) d'un médecin. Celui-ci lui écrivit une *Recept* (recette = ordonnance) qu'un *Materialist* (droguiste, pharmacien) exécuta. Quelques jours après, le *Patient* (malade), qui avait exactement suivi la *Kur* (cure = traitement), entra en *Rekonvaleszenz* et le médecin lui conseilla d'aller prendre un peu de repos à la campagne.

Là-bas, à la campagne, une vie tranquille de *Privatier* (rentier) *commode* (qui aime ses aises) le rétablit en peu de temps. Et, comme disent les contes, M. et Mme Müller vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants, qui continuèrent à employer des mots français aussi bien que père et mère.

LA MUSIQUE AU KILO

Avez-vous jamais songé que la pression du doigt sur une touche de piano représentait une force qu'on pouvait évaluer au kilogrammètre.

Un compositeur allemand a voulu estimer en poids l'effort fait par un pianiste. Il a estimé à 110 grammes le minimum de la pression du doigt pour enfoncer complètement une touche « pianissimo ».

La dernière étude de Chopin, en *ut* mineur, renferme un passage qui dure deux minutes cinq secondes et ne pèse pas moins de 3,130 kilogrammes.

Dans la *Marche funèbre* du même compositeur, il y a un passage où se rencontre toute l'échelle des nuances, depuis le « pianissimo »

jusqu'au « fortissimo » ; ce passage demande un effort de 384 kilogrammes, dans l'espace d'une minute et demie ; et c'est la nuance « pianissimo » qui domine.

LA PORTE

— On a volé, la nuit dernière, la porte de bois qui sépare le jardin de M. ..., de la route.

Il interroge à ce sujet son jardinier.

— Voyons, François, vous êtes allé le dernier au jardin, hier soir. A quelle heure en êtes-vous sorti ?

— A huit heures, Mossieu.

— A huit heures ?... Eh bien, voyons, est-ce que la porte y était encore quand vous l'avez fermée ?

Vers et bottines.

Nous cueillons dans un journal l'annonce suivante :

Avis aux parents.

Votre fille est charmante, certes ;

Chacun sur ce point n'a qu'un cri.

Mais pourquoi son âme déserte

Attend-elle encore un mari ?

C'est, hélas ! — la chose est trop sûre —

Qu'il manque à sa douce beauté

D'avoir acheté sa chaussure

Au magasin du

Nous supprimons le nom du magasin, afin de ne pas lui faire une réclame gratuite, au détriment de ses concurrents.

LA TOUR DE GOURZE

Voici une lettre curieuse adressée jadis par un habitant du Jorat à l'éditeur du « Musée suisse », à l'occasion d'articles concernant la Tour de Gourze :

Monsieur le Télégraphe,

Vous êtes un homme d'autrefois. Comme l'a dit un des nôtres :

« Des bons vieux temps vous hantez les débris,

Et vous n'aimez, dans votre beau délire,

Que ces manoirs, qui semblent encor dire :

Malheur à vous, voyageur ! loin d'ici !

Partout, donjons, barrières

Fossés et meurtrières,

Vieux écus et vieilles bannières. »

A vous en croire, la tour de Gourze n'aurait jamais été que le séjour des revenants et des Bohémiens. On dirait qu'elle n'a point d'histoire dans le présent, et cependant, Monsieur, moi, qui suis de mon temps, j'en ai plus d'une à raconter, qui sont au moins aussi vraies que les vôtres. Je ne vous parlerai pas des temps de Leurs Excellences de Berne, quoiqu'il y eût bien quelque chose à en dire ; car Leurs Excellences, pour ne pas venir de Bohême, n'en ont pas moins su trouver de l'or dans la vieille tour. Notre commune de Villette ayant acheté, en l'an 1500, la forêt de Gourze, avec le pâturage, nos hauts Seigneurs d'Allemagne n'eurent pas plutôt mis la main sur le Pays de Vaud, qu'ils exigèrent de la commune le paiement des lods, comme étant héritiers des droits du souverain. La commune hésitant à s'acquiescer, ils la firent clâmer devant leur Cour des fiefs, et l'obligèrent à mettre le fief de Gourze en mains capables. Nos pères furent contraints de présenter, en la personne de Jean Châlon et de ses enfants mâles, un répondant, qui paya le lod au moyen de la somme de huit écus d'or. Ceci s'est passé en 1538. Près d'un siècle plus tard, en 1628, nous nous affranchîmes de l'homme de Gourze, par le paiement de vingt-cinq florins en temps de guerre, et de celui de la Tour de Marzens par le paiement de trente florins. Consultez là-dessus nos Archives cantonales.

Mais je veux me borner à l'histoire toute moderne de notre donjon. Je désire vous raconter l'escalade que lui a livrée l'esprit du siècle, qui s'en est emparé, il y a de cela vingt ans, plus ou moins ; ce pourrait être en 1830.

On n'aurait pas alors les châteaux forts, et comme celui de Gourze était de tous le plus facile à attaquer, parce qu'il ne s'y trouvait personne pour le

défendre, une bande joyeuse et intrépide y monta, et s'en rendit maître sans coup férir.

Après la victoire, et surtout lorsqu'on apprit qu'on avait traîné un tonneau de vin sur la hauteur, la troupe reçut de tous côtés des renforts. On but, non pas à la reine Berthe, mais à la vénérable Abbaye des Gueux, au nom de laquelle on venait de prendre possession du manoir. On cria jusqu'au ciel : « Vive, vive l'Abbaye des Gueux ! » Et ce même jour, la vénérable confrérie fut fondée. Je vous envoie ci-joint, comme pièce à l'appui, une enveloppe, qui fut celle d'un paquet de tabac, et sur laquelle vous lirez : « Véritable tabac de la vénérable Société de la tour de Gourze ».

Ce témoignage vous serait inutile si vous viviez au milieu de nous ; car tous les jours nous entendons dire, lorsqu'un homme a mangé ou qu'il a bu son bien, et qu'il a dissipé ses dernières ressources : « En voilà un qui s'est fait recevoir Abbé de la Tour ».

On m'a dit que, en 1840, la Société invita tous les chasseurs du pays à venir célébrer en ce haut lieu la fête de Saint-Hubert, leur patron, et que plusieurs y prolongèrent si bien leur séjour, que, à la suite de cette fête, ils se trouvèrent avoir tous les titres nécessaires pour pouvoir être admis au nombre des membres de l'Abbaye des Gueux. Le titre de réception est de ne posséder rien, ni terres, ni créances, ni bien mobiliers, ni immobiliers, ni or, ni argent. Le costume de récipiendaire se compose de guenilles. Les dignitaires de l'Ordre doivent nécessairement être banqueroutiers, et qu'ils le soient par le fait, non des circonstances, mais d'inconduite et d'oisiveté.

Quelque temps après, je crois en 1852, il a été proposé de transporter à la tour de Gourze les presses du *Charivari vaudois*, comme dans le siège des esprits les plus malins et les plus follets du pays. La tour eût été restaurée. Le rédacteur en chef eût fait son entrée en son palais dans le costume de Silène et monté sur un âne. La prise de possession devait avoir lieu dans la nuit, à la vague lueur de la lune décroissante, avec de copieuses libations. Les collaborateurs du journal devaient commencer leur œuvre en enterrant le passé, représenté sous l'image de la pauvre Berthe, qu'ils devaient traiter comme on traitait autrefois Saint Sylvestre, et n'ensevelir qu'après l'avoir bien ballotée dans les airs. Le projet existe ; nous ne savons s'il a été mis à exécution.

Vous voyez, Monsieur, que Gourze a son histoire moderne, qui touche à la haute politique. Je pourrais aussi vous citer des traits d'une histoire plus modeste ; vous parler de l'asile construit au pied de la colline, qui sait ? peut-être au lieu qu'habitait votre naïf desservant ; cet asile a été, en 1833, la proie des flammes. Je pourrais vous entretenir d'un projet de colonisation. J'ignore s'il se rattacherait au plan de la Société des Gueux, ou s'il s'agissait d'une colonie rurale, pareille à celles dont on fait l'essai dans des pays divers. L'activité individuelle a rendu ces plans inutiles. Les terrains voisins de la tour, vendus aux propriétaires des environs, ont été mis en culture. Une bonne auberge, propre et hospitalière, s'est élevée au pied du mamelon, au milieu d'habitations anciennes et nouvelles.

Enfin, la Confédération s'est aussi montrée sur nos monts ; où la Confédération n'apparaît-elle pas, aujourd'hui ? Mais ici, ses délégués n'avaient pour mission que de coopérer à une centralisation sans péril ; ils étaient des arpenteurs du général Dufour, chargés des travaux trigonométriques auxquels nous devons la carte fédérale de la Suisse.

Tout finit à la Confédération. Nous voilà donc arrivés au terme. Il me reste, Monsieur, qu'à vous faire ma révérence.

DAVID DE LA MONTAGNETTAZ.

La courge. — Un papa à son tout jeune fils :

— Dis-moi, Totor, toi qui désirais depuis longtemps une petite sœur, tu vas voir celle que je t'ai trouvée ce matin.

— Où tu l'as trouvée, papa ?

— Dans une courge.

— Alors tu me donneras ce qui reste de la courge, dis, papa ? J'y mettrai une chandelle pour me faire un diable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.